

Correction – Développement construit

L'UE, un espace intégré : circuler, échanger, payer

Brevet – Histoire-géographie · 3^e · Sujet d'entraînement

Sujet. Rédigez un développement construit d'une trentaine de lignes montrant que l'Union européenne est un espace intégré où circulent les personnes, les marchandises et les capitaux. Vous pouvez vous appuyer sur un exemple étudié en classe.

1. Comprendre le sujet

« Montrer » signifie prouver avec des arguments et des exemples. La notion clé est celle d'espace intégré : un territoire dont les parties sont étroitement reliées, parce que les obstacles (contrôles aux frontières, droits de douane, monnaies différentes) ont été réduits. Le sujet te donne presque le plan : la circulation des personnes, puis celle des marchandises et des capitaux. L'échelle est celle de l'Union européenne, mais un exemple local précis, comme l'agglomération transfrontalière de Strasbourg et Kehl, rendra ta copie concrète. Évite de détailler les institutions : ce n'est pas la question. Une remarque sur les limites de l'intégration est bienvenue en conclusion.

2. Les repères à mobiliser

- 1985 : signature des accords de Schengen
- 1987 : création du programme Erasmus
- 1993 : entrée en vigueur du marché unique
- 1994 : ouverture du tunnel sous la Manche
- 1995 : application des accords de Schengen
- 2002 : mise en circulation des pièces et billets en euros
- 2017 : le tramway de Strasbourg franchit le Rhin jusqu'à Kehl

3. Le plan

1. Circuler librement

- L'espace Schengen : suppression des contrôles aux frontières intérieures depuis 1995
- Vivre, travailler, étudier dans un autre pays : le programme Erasmus depuis 1987

2. Échanger et payer

- Le marché unique (1993) : plus de la moitié des exportations des pays membres restent dans l'UE
- Des infrastructures qui relient les territoires : tunnel sous la Manche (1994), lignes à grande vitesse
- L'euro depuis 2002 : une monnaie commune sans frais de change

3. Un exemple : Strasbourg et Kehl

- Une frontière autrefois disputée devenue un lieu de passage quotidien pour les frontaliers
- Le tramway jusqu'à Kehl depuis 2017 ; limites : contrôles rétablis temporairement par la France depuis 2015

4. Le développement construit rédigé

L'Union européenne rassemble 27 États et environ 450 millions d'habitants. Depuis les années 1950, ces pays ont progressivement effacé les obstacles qui les séparaient : l'UE est devenue un espace intégré, c'est-à-dire un territoire dont les différentes parties sont étroitement reliées entre elles. Nous montrerons que l'on peut y circuler librement, puis que l'on y échange et paie plus facilement, avant d'étudier l'exemple de Strasbourg et de Kehl.

Tout d'abord, les personnes circulent librement. Grâce aux accords de **Schengen**, appliqués depuis 1995, les contrôles aux frontières intérieures ont été supprimés dans la plupart des pays membres, ainsi qu'en Suisse ou en Norvège. Un Européen peut donc s'installer, travailler ou étudier dans un autre État de l'Union. Le programme **Erasmus**, créé en 1987, a ainsi permis à des millions de jeunes d'étudier à l'étranger.

Ensuite, l'UE est un espace d'échanges. Depuis 1993, le **marché unique** a supprimé les droits de douane et la plupart des obstacles au commerce entre États membres : plus de la moitié des exportations des pays de l'UE se font à l'intérieur de l'Union. Des infrastructures relient les territoires, comme le tunnel sous la Manche, ouvert en 1994, ou les lignes à grande vitesse. De plus, depuis 2002, l'**euro** permet de payer avec la même monnaie dans une vingtaine de pays, sans frais de change.

L'exemple de Strasbourg et de Kehl illustre cette intégration. Le Rhin, autrefois frontière disputée entre la France et l'Allemagne, est franchi chaque jour par des milliers de travailleurs frontaliers et d'habitants qui font leurs achats de l'autre côté. Depuis 2017, le tramway de Strasbourg va même jusqu'à Kehl.

En conclusion, l'Union européenne est un espace très intégré, mais cette intégration reste incomplète : tous les pays n'utilisent pas l'euro, et des contrôles aux frontières peuvent être rétablis temporairement, comme la France le fait depuis 2015.

Le piège de ce sujet. Beaucoup de copies affirment que « les frontières ont disparu » en Europe. C'est faux : ce sont les contrôles aux frontières intérieures de l'espace Schengen qui ont été supprimés, et tous les pays de l'UE ne sont ni dans Schengen ni dans la zone euro.